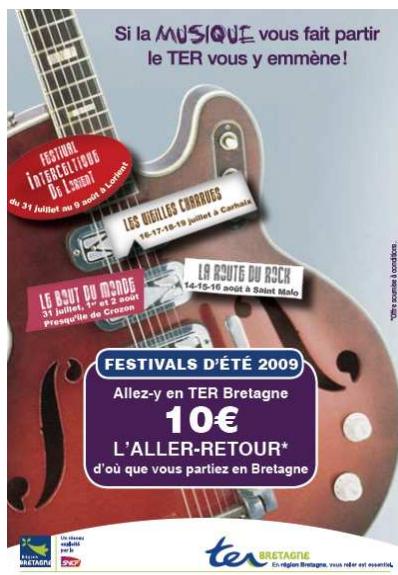


FESTIVALS D'ÉTÉ : LA RÉGION EMMÈNE LES FESTIVALIERS EN TER POUR 10 € ALLER-RETOUR

Le Conseil régional de Bretagne, en partenariat avec la SNCF, emmène les festivaliers en TER sur plusieurs grands rendez-vous bretons de l'été, pour 10 € l'aller-retour, quelle que soit la ville bretonne de départ.

Après le Festival des Vieilles Charrues à Carhaix, l'opération se poursuit sur :



- le Festival Interceltique à Lorient, du 31 juillet au 9 août :

Offre valable du 31 juillet au 10 août 2009 à destination de Lorient sauf les vendredi 31 juillet et 7 août de 15h00 à minuit ;

- le Festival du Bout du Monde à Crozon, du 31 juillet au 2 août :

Offre valable du 31 juillet au 3 août 2009 à destination de Brest ou Quimper sauf le vendredi 31 juillet de 15h00 à minuit ;

- la Route du Rock à Saint-Malo, du 14 au 16 août :

Offre valable du 14 au 17 août 2009 à destination de Saint Malo sauf le vendredi 14 août de 15h00 à minuit.

Pour profiter de cette offre tarifaire, il suffit de présenter son billet d'entrée au festival à l'un des guichets bretons de la SNCF. Sécurité, tranquillité, économie : prendre le TER pour se rendre sur les manifestations bretonnes de l'été, les festivaliers ont tout à y gagner !

! Attention : lors des contrôles, le voyageur doit présenter conjointement son billet TER et son billet d'entrée au festival (badge, bracelet ou invitation) à l'aller comme au retour.



Avec 8 festivals partenaires en 2008 - la Route du Rock à Saint Malo, le festival Panoramas à Morlaix, Art Rock à Saint Brieuc, les Vieilles Charrues à Carhaix, Terre Neuvas à Bobital, le Bout du Monde à Crozon et les TransMusicales à Rennes -, cette opération a fait le bonheur de 4 000 festivaliers, dont la moitié se rendaient aux Vieilles Charrues.

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Stéphanie Mottier - 02 99 27 96 96

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr

Les images et illustrations incluses dans les documents ne sont pas libres de droit